

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Le Président Krüger

Il sera dans une huitaine de jours à Marseille. Le pays tout entier le saluera et l'acclamera. C'est notre devoir et c'est dans notre tradition ; un vaincu a toujours chez nous, et hors de chez nous, nos sympathies, mais un vaincu de la qualité du président de la République libre du Transvaal a droit en outre, à nos plus éloquents manifestations.

Que diront, en effet, nos vivats, et nos saluts respectueux ! Ils diront que nul peuple n'a le droit d'arracher par la force des armes, un peuple à ses destinées, ils diront que celui qui le fait, commet un crime de lèse-humanité et qu'il mérite la réprobation des nations civilisées.

Ceci s'entendra au-delà de bien des frontières, et cette protestation est nécessaire pour montrer clairement que les nécessités passagères de la politique ne nous font ni oublier, ni renoncer.

Mais, au delà de la mer, notre cri montrera aussi que « les destins et les flots sont changeants » ; que les joies insultantes et basses de Fachoda ont leur contre partie dans les attentions et les sympathies qui entoureront le président Krüger. Il nous plaira de répondre ainsi à une sottise par un acte qui témoigne de notre sentiment sur l'injuste guerre que l'Angleterre a perpétrée, pour sa honte.

Notre acclamation signifiera tout cela et c'est pourquoi il faut qu'elle soit nourrie, immense, colossale, — comme la vibration même du cœur ulcéré de la patrie !

C. J.

Un discours de M. Barthou

M. Louis Barthou, ancien ministre de l'intérieur dans le cabinet Méline, rendant compte de son mandat devant ses électeurs d'Oloron, a prononcé un grand discours.

M. Louis Barthou l'a jugé nécessaire pour ne pas trop se faire oublier.

Dans son discours, M. Barthou a envisagé toutes les grandes questions qui à l'heure actuelle intéressent le pays ; Nationalisme, Dreyfusisme, Armée, amnistie, socialisme, ministère, impôts sur le revenu, stage scolaire.

M. Barthou s'est bien déclaré favorable au ministère Waldeck-Rousseau, mais il a montré beaucoup de colère à l'égard de M. Millerand.

Bref dans son long discours, M. Barthou laisse voir son grand désir de redevenir ministre.

Les républicains ne le souhaitent pas.

La fête des vendanges

La fête des vendanges qui a eu lieu à Paris a obtenu un grand succès.

Les cavalcades qui occupaient des chars de Bacchus, Silène et du Pressoir entourés de figurants costumés en vendanges portant des lampions multicolores, ont été fort applaudies par les milliers de spectateurs.

M. Sylvain, de la Comédie Française, a proclamé le ban des vendanges, composé par M. Claretie :

« Ban des vendanges.
« Mes amis voici les vendanges !

« Prenez vos paniers, mettez-vous à l'œuvre ! la terre va rendre en grappes, et le raisin en vins généreux, le prix de vos labours de tant de mois passés ! Il a grossi, le raisin, sous les chauds baisers du soleil ! Il est gonflé — topaze et rubis — sous les feuilles de cuivre et d'or. Il n'attend que vos mains pour aller au pressoir et passer dans la cuve !

« Voici les vendanges ! Aux vendanges, vendangeurs ! Aux vendanges, vendangeurs de France !

« Dieu donna la vigne à la Gaule, et dans les veines de nos soldats, de nos ouvriers, de nos laboureurs, de nos artistes, de nos poètes, on dirait que le sang même, le sang pur de la vigne a coulé !

« Pays du vin, pays de la gaieté et des enthousiasmes ! Voyez dans les couleurs de ses vins, regardez bien, il semble que nous retrouverions les couleurs mêmes de notre France : Vin blanc, vin rouge et vin bleu populaire ; vendangeurs ce sont bien les trois couleurs du drapeau !

« Et elles vont passer parmi les chansons, et vous les saluerez dans la lumière comme je les salue moi-même, couleurs des vins de France, couleurs sacrées de mon pays.

« Roulez les tonneaux, poussez les barriques, en avant les chars du raisin, les pampres, les grappes, les ceps, tout ce qui est la vie de la vigne, la parure, l'orgueil et la richesse de notre sol ! A l'œuvre, amis ! et qu'en ce défilé des vins de tous pays resplendisse encore une fois, dans l'apothéose de la vigne, le bleu, le blanc, le rouge, le tricolore de la patrie !

« Aux vendanges, vendangeurs !
« Et quand le beau rêve de labour et d'art que Paris est été aura donné au monde, quand le spectacle unique de tant de travail accumulé sera entré — c'est demain — dans l'histoire, alors mélancoliquement nous pourrions dire, en revenant à notre tâche accoutumée : « Adieu paniers, vendanges sont faites ! »

« Aux vendanges, vendangeurs ! »

EN CHINE

L'occupation de Pao-Ting-Fou

Pao-Ting-Fou a été pris par la colonne Bailloud, bien avant l'arrivée de la colonne internationale partie de Pékin. La conduite de nos troupes est exemplaire ; celles qui font partie de la colonne internationale sont particulièrement bien accueillies par les populations, qui sont mécontentes de l'attitude qu'ont eu un certain nombre de soldats allemands. Tous les villages depuis Loukou-Kiao, arborent les couleurs françaises. La ville de Tcho-Teheou, occupée par 200 soldats de Li-Hung Chang, a été évacuée sur la simple invitation du capitaine d'une compagnie française.

Au Transvaal

On annonce qu'un petit nombre de commandos boers parcourent la campagne au sud-ouest de Bloemfontein. Plusieurs d'entre eux ont été vus à douze mille de la ville ; on croit que leur force totale est de 1 500 hommes ; beaucoup de fermiers anglais et partisans des Anglais se réfugient en ville. On assure que beaucoup de Boers ayant prêté le serment de neutralité se disposent à rejoindre les laagers boers qui ont été établis à plusieurs endroits sur la route de Bloemfontein.

INFORMATIONS

Une interpellation

La rentrée est proche. Cela se devinerait rien qu'au stock d'interpellations que chaque jour nous amène.

En voici encore une. Elle émane de M. Cunéo-d'Ornano qui questionnera le gouvernement sur la violation des lois, décrets et règlement militaires commise par le ministre de la guerre.

Un attentat contre le Tzar

Le bruit court qu'un attentat contre la vie du Tzar vient de s'ébruiter.

Cet attentat aurait failli être consommé, il y a quelques mois, sur la ligne du chemin de fer entre Sébastopol et Limforopl.

Non loin de Sébastopol le chemin de fer passe sous un tunnel à l'extrémité duquel se trouve une conduite d'eau, les habitants avaient remarqué un jeune étudiant qui travaillait dans ce conduit ; ils n'y prêtèrent d'abord pas d'attention, puis, deux semaines avant le voyage du Tzar, ils commencèrent à s'étonner et firent prévenir le colonel de la région. Le Tzar devait faire un voyage de Spala à Vivadia, et les troupes qui devaient garnir la voie et la protéger n'avaient pas encore été placées.

Le colonel, prévenu envoya immédiatement une brigade de gendarmerie, qui, en surveillant la voie, arrêta le jeune homme, non sans difficulté.

On examina la conduite d'eau et on découvrit à l'intérieur un cylindre qui, après examen chimique, fut reconnu contenir un explosif qui, s'il avait éclaté, aurait détruit non seulement le train mais encore l'ouverture du tunnel.

L'étudiant arrêté est de Moscou : son nom est connu, mais la police le garde secret. On se demande si le complot vient des anarchistes italiens ou si c'est l'œuvre des Russes.

La grève des allumettiers

Les ouvriers allumettiers de la manufacture de Pantin se sont mis en grève.

A l'étranger

Espagne : Le nouveau cabinet.

La crise ministérielle en Espagne est terminée : Voici la composition du nouveau cabinet.

Président, M. Azcarraga.

Justice, M. Vadillo.

Affaires étrangères, M. Campos.

Marine, pas désigné.

Finances, M. Allende Salazar.

Intérieur, M. Ugaste.

Instruction publique, M. Garcia Alia.

Agriculture, M. Sanchez Toca.

Guerre, M. le général Linarès.

Une pétition pour la Paix

Le bureau français de la paix vient de rédiger une pétition adressée aux pouvoirs publics et exprimant le vœu de voir le gouvernement français prendre, d'accord avec les autres puissances signataires de la Convention de la Haye, l'initiative de l'offre au gouvernement anglais, orangiste et transvaalien des bons offices ou de la médiation prévus par ladite Convention.

Cette pétition a été également signée par le comité pour l'indépendance des Boers au nom de ses 27.000 adhérents.

— Une pétition analogue se couvre de signatures à l'étranger : en Belgique notamment, 300 commandeurs 20.000 ont déjà donné plus de 100.000 signatures.

Héroïque Grand-Mère

Un déplorable accident vient de se produire au passage à niveau de la Wœvre, près de Neuville.

Les enfants des époux Mazelins, gardes-barrières à cet endroit, s'amusaient imprudemment près de la voie. L'un d'eux, s'écartant du groupe rieur, s'engagea sur la ligne du chemin de fer tandis qu'au même instant survint, lancé à toute vitesse, le train de Pagny-sur-Meuse à Neufchâteau.

La grand-mère du pauvre petit l'aperçut. N'écouterant que son courage, emportée dans

un irrésistible élan par son affection pour l'enfant menacé, la vieille femme s'élança sur les rails. Mais, hélas ! l'émotion trahit ses forces déjà singulièrement affaiblies par ses soixante-dix ans.

L'héroïque grand-mère fut tamponnée par la locomotive et tout le convoi lui passa sur le corps, que l'on releva effroyablement mutilé.

Quant à l'enfant, il fut relevé encore vivant ; mais il a été grièvement blessé qu'on désespère de le sauver.

Pieux Spéculateurs

Sur mandat de M. Cosnac, juge d'instruction, M. Rey, commissaire aux délégations judiciaires, a fait des perquisitions au siège de « l'Union de l'œuvre des patronages », 7 rue du Commandant-Rivière, provoquée par des plaintes adressées au parquet. Cette société religieuse se chargeait de placer les jeunes gens, les jeunes filles, dans le commerce et l'industrie ; elle servait en outre d'intermédiaire entre les grands magasins et les ateliers de confection des communautés religieuses. La société faisait verser des cautionnements aux jeunes gens qui désiraient se placer et au lieu d'un reçu, leur délivrait de ses propres actions, émises à 500 francs. Plusieurs jeunes gens n'ayant pas obtenu d'emploi et demandé le remboursement de leur cautionnement, ont déposé des plaintes, ce remboursement n'ayant pas été effectué.

Un Duel

A la suite d'une polémique de presse, un duel a eu lieu dimanche aux environs de Paris entre MM. Servanine, directeur du *Paris* et Georges Grilhe, directeur du *France*. A la troisième reprise, M. Servanine a été atteint d'un coup d'épée à l'avant-bras.

120.000 francs d'escroqueries

M. Cochefert, chef de la Sûreté, a procédé à l'arrestation d'un ancien employé de banque nommé Emile-Pierre Giraud, âgé de trente-quatre ans, demeurant 285, rue du Faubourg-Saint-Antoine, qui revêtu de l'uniforme de médecin-aide major s'est rendu coupable dans un grand nombre de départements d'escroqueries dont le chiffre n'atteint pas moins de 120.000 fr.

Giraud se rendait dans les maisons de crédit où il présentait au caissier des chèques tirés sur M. Baudrier, notaire, 68, rue de la Chaussée d'Antin à Paris.

Ces chèques étaient faux, mais l'escroc leur avait donné un cachet d'authenticité en apposant un timbre humide qu'il avait fait fabriquer.

Pour pouvoir toucher ses chèques, Giraud exhibait une permission signée du nom du colonel du 23^e dragons, à Meaux, et revêtu également d'un timbre qui ne laissait aucun doute à l'employé auquel il s'adressait.

C'est dans ces conditions qu'au mois de novembre 1893, il se fit payer un chèque de 17.500 francs à Nevers, chez MM. Berthiot et Meunier, sous le nom de M. de Menonville, aide-major aux dragons à Meaux.

En mai 1893, il touchait à la succursale de la Société générale à Châlons-sur-Marne, sous le nom de Harot aide-major au même régiment, un chèque de 7.500 fr.

En novembre 1893, il encaissait à Troyes un chèque de 12.000 fr. chez MM. Vignes, banquiers, sous le nom de Menonville.

En mars 1899, il encaissait deux chèques à Laval, à la Société générale et au Crédit lyonnais, sous le nom de Bousquet de la Jolilière, aide-major à Meaux.

En novembre de la même année, à

Bourg, il encaissait un chèque de 13,000 fr. chez M. Rives, banquier, sous le nom de Delesville, aide-major à Meaux.

Le 8 de ce mois, à Vannes, sous le nom de Sesmaisons, il se faisait payer un chèque de 13,000 fr. A Saint-Lô, il encaissait également, et sous la même qualité, un chèque de 15,000 fr. à la banque Boscq, sous le nom de Sesmaisons.

La Sûreté avait été avisée que Giraud correspondait avec un nommé Valentin Machot, coiffeur, habitant 71, rue de Montreuil, à Paris, et à qui il avait écrit de venir chercher sa valise à une gare qu'il lui désignait; c'est là qu'a été arrêté Machot.

La femme de ce dernier, interrogée par le chef de la Sûreté dénonça les agissements de Giraud.

Au cours d'une perquisition opérée 71, rue de Montreuil, M. Cochefert a saisi les cachets qui ont servi à l'établissement des fausses permissions et un timbre humide au nom de M. Baudrier.

Giraud et son complice ont été envoyés au Dépôt.

Bataille de femmes

Plusieurs jeunes ouvrières déjeunèrent samedi à midi dans un bouillon, rue Boyer, à Paris, lorsque pour un motif futile une discussion éclata entre deux d'entre elles, Louise Griffin, vingt-deux ans, couturière, demeurant 25, rue de Ménilmontant, et Blanche Sévrin, 17 ans, également couturière, domiciliée 3, rue Vilain.

Excitées par leurs bonnes amies, les jeunes filles ne tardèrent pas à en venir aux mains. Elles se ruèrent l'une sur l'autre et à coups d'ongles se labourèrent le visage. Soudain Louise Griffin, au paroxysme de la colère, saisit une paire de longs ciseaux pendue à son côté et en porta un terrible coup à son ennemie. La joue droite traversée, celle-ci poussa un cri de douleur et s'affaissa. A la vue du sang, Louise Griffin eut une attaque de nerfs terrible. On transporta les deux combattantes dans une pharmacie où elles reçurent les soins que réclamait leur état.

Après un pansement, Blanche Sévrin a été reconduite à son domicile. Quant à Louise Griffin, elle a été consignée à la disposition de M. Tirache, commissaire de police.

Tirage d'obligations

Ville de Paris

Le numéro 444,910 gagne 100,000.
Le numéro 522,051 gagne 50,000 fr.
Les deux numéros suivants gagnent chacun 10,000 fr. : 207,685 et 371,654 fr.
Trente numéros gagnent chacun 1,000 fr.

CHRONIQUE LOCALE

Mouvement d'instituteurs et d'institutrices stagiaires

Par décision de M. l'Inspecteur d'académie, en date du 20 octobre, sont nommés instituteurs, institutrices stagiaires :

MM. Desplats, adjoint de Figeac, à Fons, chargé de l'école. Arènes, de Cajarc, adjoint. à Figeac, adjoint. Stivil, normalien, à Cajarc adjoint. Matival, de Souillac adjoint, à Gourdon, adjoint. Cayrol, de Gorses, adjoint à Bretenoux, adjoint. Lafon, normalien, à Gorses, adjoint. Marcenac, normalien, à Saint-Céré, adjoint.

MMlles Niocel, de Lacam (Bagnac) à Figeac, adjointe. Laborie, de Lebreil à Sérignac. Ménauge, de Saint-Hilaire (Lalbenque) à Lebreil. Mme Grimal, de Chanteloube (Haute-Loire) à Saint-Hilaire (Lalbenque)

**Compagnie d'Orléans
3, 4, 5, 6 ou 7 jours à Paris
au gré du voyageur**

A l'occasion de l'Exposition Universelle de 1900, un train spécial à prix réduits pour Paris partira de Toulouse le samedi 3 novembre à 6 h. 19 du soir.

Il desservira les stations comprises entre : Toulouse, Albi, Montauban, Lexos, Nanssac, Cahors, St-Géry et Cazoulès.

Au retour, le départ de Paris aura lieu le mercredi 7 novembre, à 3 h. 35 du soir avec faculté de ne partir que par le train régulier quittant Paris-Austerlitz à 11 h. 15 soir le mercredi 7 novembre, ou le jeudi 8 novembre, ou le vendredi 9 novembre ou le samedi 10 novembre.

PRIX DES PLACES ALLER ET RETOUR
(Timbre quittance de 0,10 non compris)

De Toulouse, Albi, Montpezat, Montauban, Lexos, Laguëpie et des stations intermédiaires comprises entre ces divers points, à Paris : 2^e cl. 30 fr. 3^e cl. 20 fr. — de Najac, Nanssac, et des stations intermédiaires, De Cabessut, la Madeleine et stations intermédiaires, de Lalbenque, Cahors, Gourdon, Cazoulès et des stations intermédiaires, à Paris : 2^e cl. 27 fr. 3^e cl. 18 fr.

La Compagnie ne pouvant disposer pour ce train que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délimité et au plus tard le 2 novembre à 6 h. du soir.

Exposition universelle

A l'occasion de la clôture maintenant prochaine de l'Exposition universelle, la Compagnie d'Orléans a pris les dispositions suivantes pour être appliquées à partir du 10 octobre et jusqu'à la clôture de l'Exposition.

BILLETS D'EXCURSION A PARIS

Des billets d'excursion de 2^e et de 3^e classe, offrant une réduction de 40 0/0 sur le double du prix des Billets simples, et valables pendant 8 jours (jours de départ et d'arrivée compris), seront délivrés pour Paris, par les gares et stations du réseau qui en sont distantes d'au moins 100 kilomètres.

CAHORS

Assises du Lot

La session des assises du département du Lot (4^e trimestre 1900), s'ouvrira à Cahors,

le 17 décembre prochain, sous la présidence de M. Albert Pichon, conseiller près la cour d'appel d'Agen, assisté de MM. Fieuzal et Fournié, juges au tribunal de Cahors.

Banquet des mobiles

Nous rappelons que le banquet des mobiles du Lot aura lieu dimanche 28 octobre. On s'inscrit jusqu'au 25 chez M. Rivière, liquoriste à Cahors.

Les Prévoyants de l'Avenir

Dimanche matin, ainsi que nous l'avions annoncé, a eu lieu dans une salle de la mairie la réunion des sociétaires des Prévoyants de l'Avenir. On sait quel était le but de la réunion : 2 questions étaient posées aux sociétaires.

Celle du comité central : « Acceptez-vous la transformation de la société en prenant pour base le rapport de notre avocat-conseil, M. Gerville-Réache, et donnez-vous pouvoir au comité central de faire le nécessaire pour la constitution en société libre par tous les moyens de droit ? »

Celle du gouvernement « Acceptez-vous la transformation de la société en société de secours mutuels, conformément à la loi de 1898 ? »

Celle-ci, à notre point de vue, devait réunir la majorité des suffrages.

La section de Cahors a très bien compris les avantages que cette question offrait, et l'a votée à l'unanimité.

Puis elle a émis le vœu suivant :

« Une commission, composée de un ou plusieurs membres des Prévoyants de l'Avenir élus par leur collège dans chaque département se réunira à Paris, à une date à fixer ultérieurement en vue de l'élaboration des nouveaux statuts de la société transformée. »

M. le ministre de l'intérieur voudra bien fixer cette date.

Les frais qu'entraînerait l'application du vœu seront pris sur le disponible de la société. »

Bal de l'Avenir Cadurcien

Ainsi que nous le disions dans un de nos derniers numéros, le bal que les membres de l'Avenir Cadurcien organisent, aura lieu le 20 novembre.

Déjà tout est en train; les jeunes musiciens s'emploient de tout leur zèle et de toute leur intelligence à faire bien et beau.

Nous leur souhaitons de réussir complètement dans leur œuvre, en rencontrant pour leur faciliter leur tâche si dure beaucoup de bonne volonté et d'encouragement parmi la population et les autorités de notre ville.

Les jeunes organisateurs ont droit en effet à la sympathie de la population qui les trouve toujours prêts quand il s'agit de la récréer.

Il y a déjà quelques mois, notre excellente fanfare avait organisé, on s'en souvient un bal qui n'eut pas le succès auquel elle était en droit de s'attendre. L'indiffé-

rence fut très grande parmi le public, le haut public surtout.

Nous espérons que cette fois, il n'en sera pas ainsi : chacun, obligé de reconnaître le dévouement, le zèle que dans toutes occasions montrent les jeunes musiciens quand on fait appel à leur concours, encouragera l'œuvre de charité qui obtiendra cette année, nous n'en doutons pas, un grand succès. Ce ne sera que mérité.

Bal de charité

Nous annonçons avec plaisir qu'un groupe de chasseurs a l'intention de se réunir jeudi soir 25 octobre, à l'effet d'organiser un bal de charité qui devrait avoir lieu le 3 novembre jour de la St-Hubert.

Nous applaudissons à l'initiative des organisateurs qui tout en donnant une distraction aux carduciennes et cadurciens, permettra, à l'entrée de l'hiver, de procurer quelques soulagements aux pauvres de la ville.

Ecole de dessin.

Les cours de dessin qui ont lieu dans une salle de la mairie, reprendront les mardi, jeudi et vendredi de 8 à 9 h. 1/2 du soir, à partir du 6 novembre.

Ils seront clôturés le 31 juillet 1901.

Vélo-Sport-Cadurcien

Les membres du V.S.C. sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu au siège du Club, Grand Caté Tivoli, le vendredi 26 octobre à 8 h. 1/2 de soir.

Ordre du jour :

Banquet annuel.
Questions diverses.

Transport de justice

Hier matin, le parquet accompagné d'un expert, s'est transporté à l'hospice pour procéder à une expertise au sujet de l'accident survenu dans les chantiers de cet établissement il y a environ un mois, et que nous avons relaté dans nos colonnes.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 20 au 23 octobre 1900

Publications de mariages

Garrigou Paul, cultivateur et Bergougnoux Elisabeth, sans profession.
Poussou Pierre, sergent au 7^{me} de ligne et Miniot, Rose, tailleurse.

Décès

Bolle, Henri, sergent au 7^{me} de ligne, 22 ans, célibataire à l'hospice.

Arrondissement de Cahors

PUY-L'ÉVÊQUE. — *Vol nocturne.* — Dans la nuit du 19 courant, le sieur B. de la commune de Puy-l'Évêque s'est introduit dans la cour de la gare de marchandise et s'empara d'une barrique vide. Le chef de gare qui veillait en ce moment a été assez heu-

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 17

LE SANG DES BOTZARIS

PAR NOEL GAULOIS

II

L'HOMME DE PROIE

Le concours que promettait Bakolas à la cause hellénique publiquement révélé, il n'était plus possible de retarder le soulèvement. à moins de laisser le chef albanais seul en présence des forces turques qui auraient anéanti sa troupe.

C'est la pleine conscience de cette situation qui décida Mavrocordato. Il monta sur le comptoir de dame Marthe et, dans un vibrant discours, rappela les souffrances de la patrie, évoqua les espérances enfin conçues et appela tous les hommes de cœur à prendre les armes pour chasser les oppresseurs du sol natal, pour défendre la Croix contre le croissant.

Des zitos (1) enthousiastes couvrirent ses derniers mots.

La salle maintenant regorgeait d'hommes qui s'embrassaient, poussaient des acclamations frénétiques et bientôt se répandirent dans la rue, à l'heure où pointait l'aube, jetant dans le silence du premier matin de re-

1 Vivat.

entissants appels aux armes.

A mesure qu'ils avançaient, les maison ouvraient leurs croisées et leurs portes. Des hommes sortaient, se mêlaient aux premiers, et ce fut un torrent humain qui dévala à travers les rues de Missolonghi. Pendant que, chez dame Marthe, Mavrocordato écoutait silencieusement les grondements de l'orage populaire Marco Botzaris, qui avait autrefois donné sa femme, ses enfants et son frère en otage à Ali-Bey, se demandait, en regardant Gogos Bakolas, resté en face de lui, s'il ne venait pas de faire à la patrie le sacrifice le plus affreux qu'il se fut imposé pour elle.

Les lèvres de l'albanais se contractèrent en un court rictus, et Marcel, qui examinait ces deux ennemis si extraordinairement rapprochés, murmurait presque à voix distincte :

— C'est la fraternité d'Abel et de Caïn !

Les bruits de la cohue se perdaient dans le lointain. La vie renaissait peu à peu. Un rapsode, qu'entouraient des femmes et des enfants, chantonnait sur un rythme très doux quelques passages d'une poésie populaire :

« Un nuage noir couvre Souli et Kiapha ; tout le jour il a plu ; il a neigé toute la nuit. »

« Un messager arrive, il apporte d'amères, de sombres nouvelles. »

« Ecoutez, enfants de Photos, pallikares de Drakos (1). Le perfide Delvino (2) nous a trahis, il a livré nos six enfants »

« Ali-Pacha en a tué quatre et laissé deux »

(1). Photos Tsavellas et Drakos, héros de la ré-istance soullote contre les Turcs et Ali-Bey, de 1800 à 1803.

(2). Chef albanais qui trahit les Soullotes.

vivants : le fils de Dimos Drakos et le père de Photos.

« A ces paroles, Dimos et Photos éprouvent une grande douleur. Tous deux appellent le protopapas (1) et lui disent :

« Chante le psaume des morts pour nos six pallikares, pour les deux comme pour les quatre, ils sont perdus... »

Les chrétiens dits orthodoxes, qui se sont dérobés à l'autorité paternelle du Saint-Siège, n'ont point su garder leur dogme des empiétements du paganisme, et de singulières croyances ont corrompu leurs sentiments religieux.

Les marins, entre autres, sont les jouets de mille superstitions empruntées à l'antiquité païenne. Ils croient encore aux néréides étalant leur verte chevelure à la surface des récifs sur lesquels elles cherchent à attirer les navigateurs. Pour combattre les influences surnaturelles dont ils ont peuplé le ciel et l'onde, ils ont recours à des cérémonies plus étranges encore que leurs enfantines imaginations.

C'était une cérémonie de ce genre qui se célébrait à bord de la *Proskrousis* (2), brik armé de dix-huit canons, un soir du mois de mai 1822.

Tous les hommes de l'équipage étaient réunis sur le pont, et l'un d'eux, le *lostrome* ou maître d'équipage, balayant un ascenseur fumant, faisait le tour de l'assemblée. Chaque matelot aspirait fortement une bouffée d'en-

(1). Evêque grec.

(2). Proskrousis : abordage.

cens qui possède la vertu d'écarter les malééfices et les apparitions dangereuses.

Le capitaine se tenait à l'écart. Le maître trouva moyen de lui envoyer quelques nuages adorants, et comme il avait achevé le tour de l'assemblée, il remit l'ascenseur à un matelot, et les autres se dispersèrent sur le pont ou gagnèrent leur poste.

Le mousse s'était accoudé sur le bastingage et le lostrome s'apprêtait à mettre un terme à ses velléités de flânerie.

— Une épave à bâbord, dit le mousse.
— Une épave ? Où ça ? demanda le lostrome.

— Là, maître Antonios !
Le mousse, du doigt, indiquait un point presque imperceptible.

Au même instant, l'homme de vigie signalait l'objet imprécis sur lequel le mousse avait attiré l'attention du maître d'équipage.

L'épave, si épave il y avait, était de petite dimension. Elle flottait à une distance assez faible, beaucoup plus rapprochée du bâtiment que de la ligne d'horizon, et les formes en auraient dû être distinctes.

Le capitaine, sur sa passerelle, avait sa is sa longue vue.

Un commandement bref se fit entendre.

Le maître d'équipage saisit un sifflet retenu par un bout de grelin à une boutonnière de sa chemise. Il tira du sifflet quelques coups modulés. Des matelots se hâtèrent, gagnèrent les enfilchures et, quelques secondes plus tard, toute la toile était serrée, le bâtiment demeurait à peu près immobile. (A suivre)

reux pour le prendre en flagrant délit et l'emmener à la gendarmerie qui l'a conduit à Cahors devant M. le procureur de la République.

SAINT-PANTALEON. — Le Conseil Municipal s'est enfin décidé à faire choix de l'emplacement pour l'établissement d'un cimetière de la commune.

Cette mesure était très urgente. Nos félicitations au Conseil Municipal de la décision qu'il a prise.

DURAVEL. — *Ecole laïque.* — La rentrée des classes à l'école récemment laïcisée s'est effectuée dans les meilleures conditions. A l'heure actuelle, 25 élèves fréquentent l'école, et malgré la pression des réactionnaires en faveur des religieuses, contre les institutrices, d'autres entrées auront certainement lieu avant peu de temps.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — *Tribunal correctionnel.* — Audience du 20 octobre. — Au début de l'audience, le tribunal prononce plusieurs condamnations pour chasse sans permis et confirme le mandat de dépôt contre le nommé Jean-Baptiste Dordain, âgé de vingt-neuf ans, sans profession ni domicile, né à Bayonne (Basses-Pyrénées), poursuivi pour mendicité. Les affaires suivantes sont ensuite appelées :

Pierre Azais, 39 ans, sans profession ni domicile, né à Saint-Amans-Barthorès (Tarn), quinze jours de prison pour vagabondage.

Ménard Bouyssou, 73 ans ; Adolphe Bouyssou, 38 ans, et Pierre Laromiguière, 48 ans, tous les trois cultivateurs à Felzins, sont poursuivis pour coups et blessures réciproques. Ménard est relaxé, Adolphe Bouyssou condamné à deux jours de prison, et Laromiguière à 16 fr. d'amende avec le bénéfice de la loi Bérenger.

Pierre Delclaux, meunier, 53 ans, et Auguste Auliac, 34 ans, tous les deux de Bagnac, poursuivis pour coups et blessures réciproques, sont condamnés : Delclaux, à 25 francs d'amende, et Auliac à 16 fr., tous les deux avec le bénéfice de la loi Bérenger.

Dournes, 55 ans, cultivateur à Cambes, 25 fr. d'amende pour vol d'un fusil.

L. H., de Figeac, 100 fr. d'amende pour contravention au règlement de l'octroi.

— *Chambre des avoués.* — La chambre des avoués est ainsi constituée pour l'année judiciaire 1900-1901 : Président, M. Fontanges ; syndic, M. Séguay ; rapporteur, M. Bodin ; secrétaire-trésorier, M. Loubet

— *Conseil municipal.* — Séance du 19 octobre. — Présidence de M. Vival, maire, M. Loubet est nommé secrétaire.

Le Conseil, après rapport fait par M. Cavallé, rapporteur de la commission des écoles, décide d'admettre comme boursiers de la commune, au collège de Figeac, les jeunes Cayrel et Liauzon, pourvus de leurs certificats d'études primaires, avec déclara-

tion que l'élève Cayrel est admis à titre définitif pour trois années, et que Liauzon est admis à titre provisoire, se réservant de lui retirer la bourse si les progrès de cet élève n'étaient pas suffisants après la première année d'études au collège.

M. le président fait connaître au Conseil que la commission des travaux publics s'est entendue avec M. Paul Mouly, propriétaire d'une maison sise à Figeac, cul de sac des Vignerons portée à la matrice cadastrale sous le numéro 733 section G, maison en mauvais état qui doit être démolie par suite de la mise à exécution du plan d'alignement de Figeac.

M. Mouly cède à la commune cette maison, moyennant le prix de 1,200 fr. payables dans l'année 1901, sans intérêts, après l'accomplissement de toutes les formalités administratives nécessaires, mais certaines réserves faites. Le Conseil autorise M. le maire à accepter les propositions de M. Mouly.

Le Conseil charge M. le maire de convoquer au plus tôt la commission du gaz pour faire examiner et rapporter par cette dernière s'il n'y aurait pas avantage pour la commune à forcer M. Borias d'exécuter l'article 4 du traité d'éclairage, et, par suite, de faire installer par ce dernier l'éclairage électrique.

Après lecture d'une pétition à lui adressée par le sieur Dandibertières, ancien préposé à la bascule, le Conseil maintient au pétitionnaire, à partir du 1^{er} novembre prochain, le secours de 10 fr. par mois, et décide que cette dépense sera prélevée sur le crédit des dépenses imprévues.

La Saint-Martin. — La fête du quartier Saint-Martin a été célébrée dimanche avec beaucoup d'entrain.

La bise du vent du nord qui a soufflé pendant la journée n'a pas empêché l'exécution des jeux divers qui ont été exécutés au milieu d'un grand concours de curieux.

Les concerts donnés par les deux sociétés musicales, l'harmonie les Artisans réunis et l'orphéon l'Union fraternelle, ont été très brillants. Les exécutants ont été fortement applaudis.

Le bal champêtre a été très animé et malgré la fraîcheur de la température, cavaliers et cavalières s'en sont donné jusqu'à une heure fort avancée de la soirée.

En somme, fort belle fête, qui fait honneur au comité d'organisation.

Une quête au profit des pauvres a été faite pendant le bal.

La fièvre aphteuse. — Par arrêté préfectoral en date du 18 Octobre est interdite l'introduction dans le département du Lot, des animaux des espèces bovine, ovine, porcine si ces animaux ne sont pas accompagnés d'un certificat n'ayant pas plus de 4 jours de date, délivré par un vétérinaire (dont la signature sera légalisée par le maire), attestant que les animaux ne sont atteints d'aucune maladie contagieuse et que les étables dont ils proviennent sont indemnes de fièvre aphteuse.

Les foires et marchés des bestiaux des espèces bovine, ovine, caprine, sont interdits provisoirement dans l'arrondissement de Figeac.

Arrondissement de Gourdon

VAYRAC mort accidentelle

Vendredi dernier, le nommé Jean Mazières, scieur de long à Vayrac était allé chercher un chêne d'une assez forte dimension avec une charrette attelée à des bœufs. Au retour, en arrivant sur un petit pont qui traverse la Sourdoire, les bœufs ayant refusé d'avancer, on les détela et Mazières, aidé d'autres hommes, voulut traîner la charrette de l'autre côté de la rivière ; mais au moment où le véhicule était engagé sur le pont, celui-ci se rompit et Mazières fut précipité dans le vide.

Ses compagnons s'empressèrent de le relever, mais dans sa chute il s'était fait des lésions internes qui le faisaient horriblement souffrir. Transporté dans une maison voisine, il y reçut les soins d'un médecin que l'on était allé quérir ; mais malgré tous les soins qui lui furent prodigués, il expira dans la nuit.

Chez nos voisins

Dans un puits

Dimanche le nommé Pierre Garric, âgé de 68 ans, domicilié à Carrayrole, faubourg Sainte Cécile, près de Carmaux, a été trouvé noyé dans le puits du jardin qu'il possédait audit lieu. A côté du puits, l'on a trouvé la veste et la casquette du malheureux, ce qui fait supposer que c'est bien volontairement que Garric avait mis fin à ses jours.

Depuis quelque temps, du reste, Garric donnait des signes non équivoques de troubles cérébraux. Il paraît certain que ce doit être dans un accès de folie qu'il s'est jeté dans le puits où il a été trouvé noyé.

Une nouvelle histoire de France

publiée sous la direction de M. E. Lavisse
Nous avons sous les yeux le premier fascicule d'une nouvelle *Histoire de France* que M. Lavisse, publié à la Librairie Hachette et Cie, et à laquelle collaborent les Maîtres les plus distingués de nos jeunes Universités. C'est une œuvre considérable qui comprendra huit gros volumes. Plus d'un quart de siècle s'est écoulé depuis qu'a paru la dernière en date des Grandes Histories de France.

Dans l'intervalle les recherches de l'érudition se sont multipliées, dirigées par des méthodes de plus en plus scientifiques.

Le moment était donc venu de faire profiter le public tout entier du résultat de ces laborieuses enquêtes, et de nous présenter un tableau exact et complet de la France du passé.

Le plus impartial
Le mieux informé
5 FR. PAR AN.

LE GUIDE DU CAPITALISTE

Le seul qui envoie à ses ABONNÉS des Avis Confidentiels indiquant les Opérations opportunes.

Parait les 5, 15 et 25 de chaque mois.
1, PLACE BOULEVARD, PARIS. — On s'abonne dans les Bureaux de Poste.

Telle est l'œuvre qu'a entreprise M. Lavisse, un historien qui est en même temps un lettré, avec quelques collaborateurs, spécialistes éminents qui nous donnent chacun pour leur partie le dernier Etat de la Science.

Une histoire digne de ce nom, ne peut être fondée que sur une connaissance exacte et précise des faits.

Parmi tous les faits, pourtant, ceux-là surtout, ont retenu l'attention des auteurs de l'*Histoire de France* qui, non seulement contribuent à donner au lecteur l'impression vivante d'une époque, mais qui lui permettent de suivre, à travers les siècles, l'évolution de nos mœurs et de nos idées de notre littérature, de notre goût et la longue série des transformations politiques, d'où la France moderne a fini par sortir.

C'est dire que les récits de batailles ou d'événements divers qui furent importants, mais dont l'effet a depuis longtemps cessé de se faire sentir, occuperont dans ces volumes moins de place que l'étude de la société elle-même et de son organisation, des mœurs publiques et privées, de la philosophie et des arts, par lesquels se sont successivement exprimés son esprit et ses tendances.

En s'intéressant ainsi de préférence, dans le passé, aux questions qui nous préoccupent encore aujourd'hui, les auteurs de l'*Histoire de France* font voir qu'ils sont de leur temps et que c'est pour leur temps qu'ils écrivent.

Nous ne pouvons que les en féliciter et nous engageons tous les esprits curieux de ce que fut dans le passé notre patrie, à lire au fur et à mesure de leur apparition ces fascicules si intéressants.

BULLETIN FINANCIER

Les dispositions du marché sont assez favorables les affaires reprennent à l'activité.

Nos rentes s'inscrivent le 3 0/0 à 100 fr., le 3 1/2 p. 0/0 à 102,40. Le Crédit Foncier est ferme à 669, le Comptoir National d'Escompte est demandé à 588, le Crédit Lyonnais est en hausse à 1087 et la Société Générale à 611. Ces fonds étrangers se traitent l'extérieure à 70,25 ; l'Italien à 93,90 ; le Russe 3 0/0 1891 à 83,10 ; le Turc à 22,50 et la Banque Ottomane à 5,36. Les valeurs de bourse occupent dans les portefeuilles une place importante, cependant il existe d'autres placements qu'il est intéressant de signaler, par exemple ; à un enfant une dot au moyen de versements pendant la vie du père de telle sorte que dans le cas où celui-ci viendrait à mourir après le paiement d'une prime, le capital n'en serait pas moins payé à l'enfant s'il était vivant à l'échéance du contrat, tel est le but atteint par la combinaison nouvelle pratiquée à la *Nationale-Vie* sous le nom d'assurance dotale. — Un père âgé de 29 ans qui veut assurer à son enfant âgé de 1 an le paiement à sa majorité d'une dot de 10,000 fr., devra verser une prime de 381 fr. En portant cette prime à 405 fr. on peut stipuler le remboursement de toutes les primes payées dans le cas où l'enfant viendrait à décéder avant sa majorité. Renseignements auprès des agents généraux dans tous les arrondissements de France.

Pour se retirer des affaires

IMPRIMERIE A CÉDER

en plein rapport, magnifique matériel, à q. q. heures de Paris, Sud-Ouest. S'adresser Agence Havas, 8, Place de la Bourse, Paris, aux initiales A. R.

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

TROISIÈME PARTIE

XII

L'ENFANT DU DRAPEAU

— Non seulement il démoralise l'armée — continua Cigarette avec une éloquence pleine de feu — mais, si son exemple est suivi, il démoralisera les préfets, fermera les bureaux, détruira les finances, réduira à la mendicité tous les fonctionnaires, rendra la vie en Afrique aussi douce que du lait et de l'eau, et vous dépouillera, vous, mon colonel, de vos plus hauts et de vos plus chers privilèges.

— Saprستي ! s'écrièrent les auditeurs, dont les mains cherchèrent instinctivement la garde de leurs sabres, — que fait-il donc ?

Cigarette leur lança un regard de ses yeux moqueurs.

— Eh bien ? il ne vole jamais les Arabes ! Si la mode s'en établit, adieu notre occupation. Faites-le passer en cour martiale, mon colonel !

Après cette saillie, Cigarette écarta les jolies boucles soyeuses de ses tempes et se lança dans le lansquenet avec toute l'ardeur d'un joueur et la vivacité d'un enfant, les yeux pé-

tilillants, les joues enflammées, ses petites dents serrées, toute son âme passée dans l'entraînement du jeu, rendu plus bruyant encore par les éclats de rires de ses camarades et les vins qui coulaient à flots.

Cigarette était une terrible petite joueuse et le jeu lui était très facile, car il était de règle dans l'armée que ses pertes ne comptaient jamais, tandis que ses gains lui étaient souvent payés double et triple.

Effectivement, elle jouait si bien et la désesse du hasard la favorisait tellement, qu'elle aurait pu devenir millionnaire avec le produit des dés et des cartes ; mais ce que l'Enfant du Drapeau possédait entre les mains était donné une heure après qu'elle l'avait reçu au premier soldat blessé, ou à l'invalide malade, ou à une femme arabe nécessiteuse qui imploraient sa charité.

On dépensait avec elle autant d'or qu'avoc Isabelle de Jockey-Club ; mais Cigarette n'en était jamais plus riche pour cela.

— Bast ! disait-elle, quand on lui reprochait sa prodigalité, — l'argent est comme un moulin, qui ne fait rien de bon quand il est tranquille. Laissez-le tourner, tourner, tourner tant qu'il pourra et plus les gens auront de pain à manger.

La vivandière était d'instinct une fine économiste.

Pendant ce temps celui qu'elle avait laissé au milieu des pierres de la mosquée en ruine, le chasseur, surnommé Bel-à-Voir, dans un double sens, à cause de son visage de femme comme disait Toto Leroux, et à cause de la

terreur que son sabre inspirait dans l'Afrique du Nord, était immobile, le bras droit appuyé sur son genou, et son talon éperonné enfui dans le sable, sans se préoccuper des ardents rayons de soleil qui tombaient sur les masses brunes de sa barbe et faisaient étinceler son brillant uniforme.

C'était un intrépide cavalier, qui avait reçu une douzaine de blessures des sabres des Bédouins dans plus d'une chaude escarmouche ; qui avait suivi la trace du lion par de chaudes puits africaines, qui avait combattu le roi du désert et qui l'avait vaincu ; qui avait fait plus de mille kilomètres dans le grand désert de sable et sur les plaines sans limites et arides, couché à la clarté des étoiles avec sa selle sous la tête et sa carabine à la main pendant la nuit ; qui avait servi et bien servi, dans de terribles rencontres où la besogne était rude et incessante, pendant des campagnes fatigantes où la discipline était sévère ; qui mêlait la verve, le brillant, l'audace, la maxime : « Mangeons, buvons, et jouissons, car demain nous mourrons ! » du chasseur français, avec quelque chose de très différent et de beaucoup plus calme.

Cependant, quoiqu'aussi brave que tant d'autres enrôlés au service de la France, il était assis tout seul à l'ombre de la colonne, pensif, immobile, perdu dans le silence.

Dans sa main gauche était un numéro du *Galignani*, vieux de six mois, et ses yeux étaient fixés sur une ligne de la nécrologie.

Le 10 de ce mois est décédé subitement, à Royallieu, le TRÈS HONORABLE DENZIL, VICOMTE

DE ROYALLIEU, âgé de quatre-vingt-dix ans.

XIII

CIGARETTE EN BACCHANTE

Vanitas vanitatum ! Vanité des vanités ! La poussière de la mort recouvre les autels tombés de Bubastis, où toute l'Égypte descendait autrefois le Nil et où Hérodote venait rêver à l'ombre des feuillages, en contemplant l'immense plaine liquide semblable à un lac.

Du Temple du Soleil où la beauté d'Asénath contraignit l'Israélite à oublier sa honte dans l'esclavage et le banissement, il ne reste plus que quelques monticules informes sur lequel galopent les mules des drogmanns et sur l'origine desquels dissertent les touristes.

Là, où le palais Lutétien de Julien vit les légions s'élaner, avec des torches et des coupes de vin à la main, pour saluer leur favori du nom d'Auguste, la pioche du démolisseur et le stuc des Haussmann ont porté la désolation jusque dans les ruines.

Les Levantins agitent à grand bruit leurs dres, là, où la voix d'Hypatie se faisait entendre.

On escompte des lettres de change où Cléopâtre errait sous les voûtes de palmiers de ses jardins fleuris.

Des tambours exécutent leurs roulements de caserne où Drusus tomba et où Sylla établit sa domination.

Et la... sur la terre d'Anibal, sur le sol conquis par Scipion, dans la Phénicie, dont la beauté étincelait au soleil brûlant, reflété par la mer, tandis que ses flottes s'en allaient à l'Orient et à l'Occident, chercher le miel d'Athènes et l'or de l'Espagne... Cigarette dansait le cancan. (A suivre.)

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
SERVICE D'ÉTÉ (AU 8 JUIN 1900)

		17	5	23(1)	35	1125-11
		EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	DIRECT	OMNIBUS
		1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} classe	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes
PARIS.....	départ..	3 10s.	10 ^h 31 ^m	9 5s.	11 15s.	—
	arrivée.	1 50 ^m	4 40	3 10	9 2 ^m	—
LIMOGES.....	départ..	3 31	4 46	3 18	9 29	—
	arrivée.	6 36	6 34 ^{1/2}	4 57	10 32	—
BRIVE.....	départ..	6 45	7 1 ^{1/2}	5 5	—	7 ^h 11 soir
Gignac-Cressensac.....	départ..	7 20	—	—	1 38	7 49
	arrivée.	7 40	7 37	5 44	1 59	8 10
SOULLAC.....	départ..	7 45	7 38	5 47	2 3	8 18
	arrivée.	7 52	—	—	2 10	8 25
CAZOULÈS.....	départ..	7 53	—	—	2 11	8 27
	arrivée.	8 9	—	—	2 26	8 42
Lamothe-Fénelon.....	départ..	8 19	—	—	2 37	8 53
Nozac.....	départ..	8 31	8 3	6 15	2 50	9 6
GOURDON.....	départ..	8 40	—	—	3	9 16
Saint-Clair.....	départ..	8 51	—	—	3 12	9 28
Dégagnac.....	départ..	9 2	—	—	3 24	9 40
Thédirac-Peyrilles.....	départ..	9 13	—	—	3 35	9 51
Saint-Denis-Catus.....	départ..	9 22	—	—	3 45	10 1
Espère.....	départ..	9 32	8 39	6 54	3 56	10 12
CAHORS.....	départ..	Exp. 9 41	8 45	7 3	4 5	10 30
Sept-Ponts.....	départ..	9 51	—	—	4 16	10 42
Cieurac.....	départ..	10 5	—	—	4 32	10 59
Lalbenque.....	départ..	10 12	—	—	4 40	11 8
Lalbenque.....	départ..	10 45	9 23	7 45	5 15	11 45
Caussade.....	départ..	11 19	9 47	8 10	5 55	12 27
MONTAUBAN.....	départ..	11 19	9 47	8 10	5 55	12 27
TOULOUSE.....	arrivée.	12 14s.	10 35s.	8 59	7 51	—

(1) Le train EXPRESS 23 qui part de Paris à 9 h. 5. prend des voyageurs de 2^e et 3^e cl. en provenance de Paris et à destination des au-delà de Brive. (Brive exclu).

		140 (1)	16	1140-1128	1132	4 (2)	1126	1136	40
		EXPRESS	EXPRESS	OMNIBUS	DIRECT	EXPRESS	OMNIBUS	OMNIBUS	OMNIBUS
		1 ^{re} classe	1 ^{re} classe	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e cl.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes
TOULOUSE.....	départ..	1 10s	2 ^h 43 ^m	3 18 ^s	5 45 ^s	8 ^h 40 ^m	—	9 ^h 16 ^m	5 30
MONTAUBAN.....	départ..	1 50	3 37	4 32	7 30	9 31	—	10 53	7 25
Caussade.....	départ..	—	4 1	5 12	8 11	—	—	11 33	8 6
Lalbenque.....	départ..	—	—	5 53	8 52	—	—	11 13	8 48
Cieurac.....	départ..	—	—	6 2	9 1	—	—	11 22	8 57
Sept-Ponts.....	départ..	—	—	6 14	9 13	—	—	11 34	9 9
CAHORS.....	départ..	2 46	4 38	6 22	9 21	10 30	—	11 42	9 17
	arrivée.	2 50	4 48	6 40	9 28	10 38	5 57	—	9 36
Espère.....	départ..	—	—	6 53	—	—	6 11	—	9 48
St-Denis-Catus.....	départ..	—	—	7 7	—	—	6 25	—	10 1
Thédirac-Peyril.....	départ..	—	—	7 21	—	—	6 41	—	10 14
Dégagnac.....	départ..	—	—	7 30	—	—	6 50	—	10 23
Saint-Clair.....	départ..	—	—	7 40	—	—	6 59	—	10 32
GOURDON.....	départ..	—	5 30	7 55	10 25	—	7 17	—	10 45
Nozac.....	départ..	—	—	8 4	—	—	7 26	—	10 53
Lamothe-Fénel.....	départ..	—	—	8 13	—	—	7 36	—	11 2
CAZOULÈS.....	départ..	—	—	8 25	—	—	7 48	—	11 14
	arrivée.	—	—	8 26	—	—	7 49	—	11 15
SOULLAC.....	départ..	3 48	5 51	8 34	10 53	11 41	7 57	—	11 22
	arrivée.	3 49	5 55	8 39	10 57	11 42	8 7	—	11 25
Gignac-Cressens.....	départ..	—	—	9 9	—	—	8 37	—	11 51
BRIVE.....	départ..	4 25	6 31	9 44	11 48	12 20	9 11	—	12 23
	arrivée.	4 30	7	—	12 2 ^m	12 29	—	—	12 50
PARIS.....	arrivée.	11 57s	4 37 ^m	—	8 35 ^m	9 25 ^m	—	—	11 19 ^h

(1) Le train 140 ne prend que des voyageurs de 1^{re} classe; il prend exceptionnellement les voyageurs porteurs d'un billet comportant un trajet simple d'au moins 400 kil. en 2^e classe et 500 kil. en 3^e classe.
(2) Le train 4 prend des voyageurs de 2^e classe des au-delà de Limoges (vers Toulouse) pour Paris et des voyageurs de 3^e classe des au-delà de Brive (vers Toulouse) pour Paris.

De CAHORS à LIBOS

Omibus	Poste	Omibus
CAHORS.....	D. 6 53	12 50 2
Mercuès.....	6 19	1 4
Arrêt Douelle	6 23	6 48
Parnac.....	6 30	1 14
Luzac.....	6 36	1 20
Gastelfranc.....	6 49	1 32
Arrêt Prayssac	6 52	7 18
Puy-l'Évêque.....	7 1	1 42
Duravel.....	7 8	1 49
Soturac-Touzac	7 16	1 57
Fumel.....	7 25	2 6
LIBOS.....	7 31	2 12
PARIS.....	Ar. 11 19s.	4 37

De LIBOS à CAHORS

Poste	Omibus	Omibus
PARIS.....	D. 7 40s	11 15 2
LIBOS.....	7 40	3 8
Fumel.....	8 1	3 18
Soturac-Touzac	8 6	3 24
Duravel.....	8 16	3 34
Puy-l'Évêque.....	8 23	3 41
Arrêt Prayssac	8 27	3 48
Gastelfranc.....	8 45	3 59
Luzac.....	8 54	4 9
Parnac.....	9 3	4 17
Arrêt Douelle	9 8	4 22
Mercuès.....	9 15	4 26
CAHORS.....	9 25	4 38

De CAHORS à CAPDENAC

Omibus	Omibus	Omibus
CAHORS.....	D. 7 23	1 27
Cabessut, halte	7 32	1 34
Arcambal.....	7 43	1 47
Vers.....	7 52	1 55
Saint-Géry.....	8 1	2 4
Conduché.....	8 14	2 17
St-Cirq, halte	8 21	2 24
St-Martin-Lab.	8 35	2 33
Calvignac, hal.	8 41	2 41
Cajarc.....	8 55	2 53
Montbrun, hal.	9 6	3 6
Toirac.....	9 16	3 16
Lamadelleine.	9 29	3 29
CAPDENAC.....	9 41	3 41

De CAPDENAC à CAHORS

Omibus	Omibus	Omibus
CAPDENAC.....	D. 7 33	11 9
Lamadelleine.	7 45	11 21
Toirac.....	7 56	11 35
Montbrun, hal.	8 4	11 42
Cajarc.....	8 14	11 55
Calvignac, hal.	8 21	12 6
St-Martin-Lab.	8 32	12 14
St-Géry, halte	8 40	12 23
Conduché.....	8 49	12 30
Saint-Géry.....	9 9	12 43
Vers.....	9 5	12 51
Arcambal.....	9 13	1 7
Cabessut, halte.	9 25	1 11
CAHORS.....	9 31	1 19

FÊTE DE LA TOUSSAINT
1^{er} NOVEMBRE 1900

Extension de la durée de validité des billets d'Aller et Retour
A l'occasion de la Fête de la Toussaint, les billets Aller et Retour, à prix réduits, qui auront été délivrés aux conditions du Tarif spécial G. V. N° 2 du Samedi 27 Octobre inclus, au Samedi 3 Novembre inclus, seront valables pour le retour jusqu'aux derniers Trains du Lundi 5 Novembre.
Les billets de même nature conserveront la durée de validité déterminée par le dit Tarif lorsqu'elle expirera après le 5 Novembre.

EXPOSITION UNIVERSELLE

A l'occasion de la clôture maintenant prochaine de l'Exposition Universelle, la Compagnie d'Orléans a pris les dispositions suivantes pour être appliquées à partir du 10 octobre et jusqu'à la clôture de l'Exposition.
Billets d'excursion à Paris
Des billets d'Excursion de 2^e et de 3^e

classe, offrant une réduction de 40 0/0 sur le double du prix des Billets simples, et valable pendant 8 jours (jours de départ et d'arrivée compris), seront délivrés pour Paris, par les gares et stations du réseau qui en sont distantes d'au moins 100 kilomètres. Ces billets seront utilisables pour tous les trains, à l'exception des trains express et des trains rapides.

Billets d'aller et retour de famille

Pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.
Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.
Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour : Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte),

Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.
Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Bibliographie

Armée et Marine
Sommaire du n° 42
3, place du Théâtre Français, Paris
L'endivinement de l'artillerie de campagne, N. T. — Les événements de Chine. Maurice Branger. — Armée et Marine à l'Exposition : les expositions militaires étrangères. L. de Saint-Fégor. — La guerre au Transvaal. — Le fourreau à coulisse pour sabre-baïonnette du capitaine Person. — Manœuvres de force. N. T. — La flotte et l'armée coloniale. Contre-amiral de Penfentenyo. — Bizerte. Paul Gauthier, lieutenant de vaisseau. — L'École navale aux États-Unis (suite) C. L. — La corvette cuirassée américaine Hartford. — La lysistrata. Nautus. — La réserve navale en Angleterre. — Dans les ports. — Actes officiels : Nominations, Mutations, Mouvements. — 38 gravures et photographies.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 21 octobre 1900.
V^o Nacla : Chronique. — Camille Flammarion : Un siècle. — E. A. Sipol et Paul Cossart : La Mine d'Or. — Théodore Cahu : L'Étang maudit (suite). — Daniel Richa et Henri de Weindel : L'Or rouge (suite). — Comte Léon Tolstoï : Résurrection (suite). — Pierre Maël : Reine-Marguerite (suite). — V^o Nacla : Tirelire et Bas de laine (suite).

ABONNEMENTS D'ESSAI

DE TROIS MOIS
du 1^{er} octobre au 15 décembre inclus
JOURNAL DES DEMOISELLES
Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois
Paris : 3 fr.; Départements : 3 fr. 50

67 années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité de *Journal des Demoiselles*, et ont placé cette publication, la meilleure marché et la plus complète de toutes celles du même genre, à la tête des plus intéressantes et des plus pratiques de notre époque.

LA TOILETTE DES ENFANTS

RECUEIL DE MODES ENFANTINES
Paraissant le 1^{er} de chaque mois
France : 1 fr. 50
Cette charmante publication, dédiée aux mères de famille qui s'occupent de la toilette de leurs enfants, contient :

- Une causerie sur les Modes enfantines
- Des Modèles de robes
- Chapeaux, manteaux, lingerie, layette, pour fillettes et garçons
- Un et souvent deux patrons d'étoffe
- Une gravure de Modes coloriée
- Et, enfin, une planche trimestrielle contenant patrons et broderies

LA POUPEE MODELE

JOURNAL DES PETITES FILLES
Paraissant le 15 de chaque mois
Paris : 1 fr. 75; Départements : 2 fr. 25
Venant rappeler chaque mois, avec des surprises nouvelles, le souvenir du donateur. Texte illustré de plus de 200 magnifiques gravures. Contient en outre chaque mois :

- Cartonnages coloriés
 - Figurines à découper; Décors de théâtre
 - Surprises de toutes sortes
- On s'abonne par Mandat-poste à l'ordre de M. F. THIERY, Directeur du journal, 14, rue Dronot.

ENVOI GRATUIT D'UN NUMÉRO SPÉCIMEN

Société anonyme de la MODE ILLUSTRÉE
Rue Jacob, 56, à Paris

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE
Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND
16 PAGES IN-4°
PARAIT TOUTES LES SEMAINES AVEC UNE GRAVURE COLORIÉE SUR CHAQUE NUMÉRO

La *Mode illustrée*, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des travaux d'agrément à augmenté, à partir du 1^{er} avril 1897, son format et le nombre de pages. Elle le donne, sans augmentation de prix : 1^o Quatre pages de plus. 2^o Une gravure coloriée sur la première page de chaque numéro. 3^o Les romans illustrés peuvent être reliés à part.

Les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crachet, de broderie, plus 24 familles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants; elle offre en plus à ses abonnés 24 patrons découpés sur différentes tailles à choisir sur 250 modèles de tous genres.
Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.
Un numéro est envoyé gratis à toute personne

qui, désirant mieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie.
Prix pour les départements : 1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr. — 4^e édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr.; 6 mois 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de M. l'Administrateur rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi s'abonner dans tous les bureaux de poste et dans toutes les librairies des départements.

ON DEMANDE UN ÉLÈVE EN PHOTOGRAPHIE

PHOTOGRAPHIE D'ART
J. VALDIGUIÉ
5, rue du Portail-Alban, 5, Cahors
ADMIS A L'EXPOSITION DE 1900
MEMBRE DU CONGRÈS PHOTOGRAPHIQUE QUI A EU LIEU A PARIS EN JUILLET DERNIER

Reproductions et agrandissements en toutes dimensions de portraits, gravures, pastels, peintures, etc., par tous procédés ayant obtenu les plus hautes récompenses pour ce genre de travaux, aux Expositions universelles, 8 fois hors concours et membre du jury.

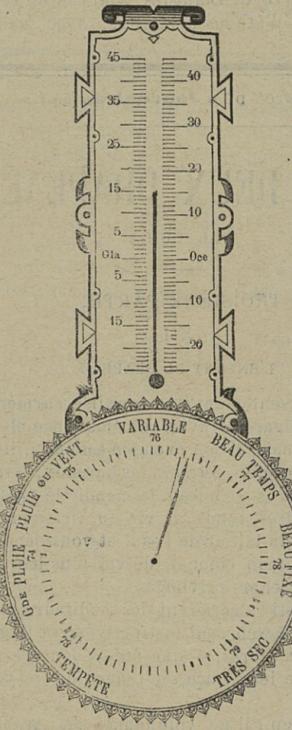
Photographie la nuit à la lumière artificielle
Nouvelle installation du matériel suivant les grands progrès du jour
CÉLÉBRITÉ, TRAVAUX SOIGNÉS ET GARANTIS PAR TOUS PROCÉDÉS

CAFÉS MAISON d'importation demande Représentants dans le département. Ecrire avec références : Bureau des abonnés case 61, Marseille Préfecture.



PRIME MUSICALE

Pour les lecteurs du Journal du Lot
Ceux de nos lecteurs qui découperont l'avis ci-dessus et l'envoieront accompagné de 20 centimes en timbres à M. Rosoor-Delattre éditeur et imprimeur de musique à Tourcoing (Nord), recevront, par retour du courrier, un morceau de musique de ses éditions. Indiquer si l'on désire : valse, polka, mazurka, gavotte, quadrille, morceau de genre, à 2 ou 4 mains, piano et chant, pianos et violon, piano et violoncelle.
Tous morceaux à grand succès des meilleurs auteurs modernes.



Température minima du jour : 3.
Id. maxima de la veille : 19.
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 0
Le propriétaire gérant : A. COUSSLANT.